

PS 9

Madame Heitz Michèle
Commissaire Enquêteur
ZAC des Hauts de Moselle

le 27 septembre 2021

- A Monsieur le Président de l'Association Flore 54

- Association des Vergers de la Rivière droite
de la Moselle

Courrier envoyé par mail avec demande d'A.R.

Objet : votre demande de réunion publique pour l'enquête de la ZAC des Hauts de Moselle

Monsieur le Président,

Lors de ma permanence du mercredi 22 septembre 2021 à Chaligny, vous m'avez fait part de votre souhait de voir organiser une réunion publique.

Je me permets de vous rappeler que le Commissaire Enquêteur est juge de l'opportunité de cette réunion publique en application du Code l'Environnement

Pour m'assurer que cette réunion publique d'information et d'échanges se déroule dans les meilleurs conditions possibles pour les partis en présence, je me devais de me faire confirmer par le porteur de projet, par courrier, les moyens matériels mis à disposition. Ceci avant la limite du dépôt d'une demande de prolongation d'enquête, qui est de 8 jours avant la fin d'enquête (fixée au 2/10/2021). C'est ce que j'ai fait le 24 septembre 2021 avec une demande de réponse sous 24 heures.

Mon courrier du 24 septembre 2021 adressé au porteur de projet avec l'information relative au délai de réponse demandée sous 24 h, n'a pas reçu de réponse dans les temps, en conséquence je vous informe que la réunion publique demandée ne pourra avoir lieu.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de mes sentiments distingués

Michèle Heitz
Commissaire Enquêteur

HH